

INFORMATIONS, PROTOCOLE SANITAIRE, AU COLLÈGE DE SAINT ETIENNE DE CUINES À LA RENTRÉE 2020
Mesures susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution sanitaire

- **Tous les élèves** sont accueillis selon leur emploi du temps normal. A l'entrée dans le collège toute personne doit porter un masque homologué et se désinfecter les mains, gel hydro alcoolique à disposition dans le hall. Aux abords du collège, les élèves, les parents, le personnel du collège veilleront à respecter au maximum le principe de distanciation physique et le port du masque.
 - **Les enseignements se dérouleront de la manière la plus normale possible** (possibilité de manipulation en sciences, utilisation du CDI, prêt de livres, journaux..., possibilité d'objets partagés à l'intérieur d'une même classe...) dans le respect des gestes barrières : lavage régulier des mains, utilisation de gel hydro-alcoolique (présent dans toutes les salles), aération régulière des locaux, lavage et désinfection quotidien des espaces.
 - **La demi-pension fonctionne normalement ; les élèves opéreront un lavage minutieux des mains avant le repas. Ils déjeunent uniquement avec leurs camarades de classes par table.** Tout le repas y compris les couverts et le pain sont distribués par des adultes.
 - **A l'intérieur du collège : le port du masque est obligatoire pour tout le monde, partout et tout le temps, quelle que soit la distanciation physique** (sauf activités EPS encadrées par des enseignants et selon un protocole spécifique). **Les élèves, ne pourront ôter leur masque que lorsqu'ils sont à table au moment du repas.**
 - **LES PARENTS veilleront à :**
 - o **EXPLICITER** l'intérêt des gestes barrière,
 - o **FOURNIR** à leur enfant des mouchoirs en papier et **1 MASQUE PAR DEMI-JOURNEE** (les parents devront munir les enfants demi-pensionnaires de 2 petits sacs de type « congélation ». L'un contiendra un masque propre à utiliser dès la fin du repas.
 - o **SURVEILLER** d'éventuels symptômes chez l'enfant avant qu'il ne parte au collège (température inférieure à 38°C), en cas de symptôme le garder à la maison.
 - o **DÉCLARER** la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'enfant qui est concerné.
 - **Le collège s'engage à :**
 - o **ISOLER** tout élève présentant des symptômes et prévenir sans délais les parents pour la prise en charge médicale.
 - o **RESPECTER** le protocole sanitaire et **INFORMER LES FAMILLES** en cas d'apparition de cas de COVID chez un élève ou un personnel.
- . Le protocole sanitaire prévoit un lien étroit avec le service médical de la Direction Académique.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions ou pour toutes situations particulières.

Mme Ibba
Principale
La Principale

